

Image not found or type unknown



Biens à l'étranger et divorce

Par **topone**, le **15/09/2013** à **10:44**

Bonjour,

En instance de divorce et marié sous le régime de la communauté Universelle, je sais que mon épouse détient des biens immobiliers à Moscou avec d'autres actionnaires russes.

Je précise que ses biens n'ont jamais été déclarés au Fisc Français.

Quelles démarches dois-je entreprendre ou vers qui dois-je m'orienter afin d'obliger mon épouse à dévoiler son patrimoine immobilier à Moscou?

Avec mes sincères remerciements et mes plus cordiales salutations.